Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

INVITATION PRESSE

Montpellier, le 11 décembre 2013

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation et des déclarations de nationalité

vendredi 13 décembre 2013 à 15 h
Grands salons de la préfecture

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale, les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation ou réintégration, ou par mariage avec un ressortissant français

Lors de cette manifestation 51 personnes recevront le décret de naturalisation ou la déclaration de nationalité française par mariage qui matérialise leur acquisition de la nationalité française.

Elles sont originaires de 16 pays différents et de 4 continents : Maroc (24), Algérie (10), Tunisie (3), Bulgarie (1), Madagascar (1), Inde (1), Sénégal (1), Pérou (1), Italie (2), Burkinafaso (1), Cameroun (1), Gabon (1), Djibouti (1), Syrie (1), Roumanie (1), République Tchèque (1).

Pour ces personnes, l'installation sur le territoire national s'est échelonnée entre 1970 et 2008 (la plus jeune est âgée de 19 ans, le plus âgé a 80 ans).

Elles vivent à Lattes, St Georges d'Orques, le Pouget, Sète, Lunel, Clapiers, Cournonsec, Poussan, Montferrier-sur-Lez, la Grande-Motte, Montpellier (pour la plupart : 37 personnes),

L'ensemble des catégories socio-professionnelles sont représentées :

- mères au foyer,
- ouvriers du bâtiment,
- étudiants
- cadres administratifs
- artisans, commerçants
- enseignants,
- ingénieurs.

Contact presse : pref-communication@herault.gouv.fr
04.67.61.61.25